

PROGRAMME RÉGIONAL SPORT ADAPTÉ JEUNES SAISON 2021/2022

CHAMPIONNAT INTERDÉPARTEMENTAL ATHLÉTISME SAJ

MAINE-ET-LOIRE/MAYENNE/SARTHE



JEUDI 7 AVRIL 2022

PISTE D'ATHLÉTISME À ALLONNES (72)

Programme Sport Adapté Jeunes - Édition 2021/2022

En partenariat avec les Comités Départementaux Sport Adapté de la région, la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire vous propose, pour la saison 2021/2022, plusieurs **championnats interdépartementaux** destinés aux jeunes de moins de 21 ans.

Ces compétitions, qualificatives pour les championnats de France Sport Adapté Jeunes, s'adressent à celles et ceux qui pratiquent régulièrement l'activité sportive concernée au sein de l'établissement et/ou d'un club.

S'ajoutera le volet "Jeux" en complément du volet compétitif proposé. Ce choix s'explique par la volonté d'accueillir tous les enfants et adolescents en situation de handicap mental ou psychique et notamment ceux ne donnant pas de sens aux activités codifiées et réglementées.

Nouveauté 2021/2022 : la plupart des manifestations SAJ s'organiseront sous un format interdépartemental (Loire-Atlantique/Vendée et Maine-et-Loire/Mayenne/Sarthe) afin de faciliter l'accès à un maximum d'établissements et réduire les temps de déplacements.

Concrètement, à l'occasion de cette journée, vous pourrez prendre part :

1- Au championnat interdépartemental Athlétisme SAJ 49/53/72

Programme #Je m'entraîne de la FFSA

Compétition qualificative pour le championnat de France Athlétisme SAJ. Application du règlement Para Athlétisme Adapté.

Conditions d'accès :

- avoir moins de 21 ans
- être licencié.e FFSA 2021/2022 (licence compétitive)
- avoir une classification FFSA (AB, BC ou CD)
- pratiquer fréquemment l'activité Athlétisme

Frais d'inscription: aucun.

2- Aux Jeux Athlétiques SAJ

Programme #Je joue de la FFSA

Ateliers ludiques autour de l'Athlétisme dans l'esprit des Jeux Nationaux SAJ.

Conditions d'accès:

- avoir moins de 21 ans
- être licencié.e FFSA 2021/2022 ou prendre une licence découverte FFSA (fournir un certificat médical de non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme).

<u>Frais d'inscription</u> : aucun pour un.e licencié.e FFSA et 8,00€ pour un non-licencié.e (dont 6,00€ de licence découverte FFSA)

Informations générales

La journée se déroulera **le jeudi 7 avril 2022** à la piste d'athlétisme d'Allonnes (Complexe sportif G. Garnier - 13 avenue Charles de Gaulle - 72700 ALLONNES).

Le lieu sera fléché par une signalétique bleue FFSA.

Programme prévisionnel de la journée :

Dès 9h45 : Accueil des participants et des établissements

10h15 : Début de l'échauffement pour les athlètes engagés dans le championnat et démarrage des ateliers pour les Jeux Athlétiques SAJ

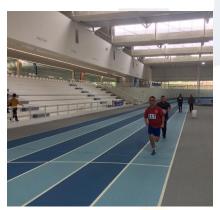
10h45 : Début du championnat interdépartemental Athlétisme SAJ

12h15 : Pause déjeuner (repas à prévoir par les participants/établissements)

13h15: Reprise du championnat et des ateliers

14h30 : Fin des Jeux Athlétiques / Dernière épreuve du championnat (1/2 fond)

15h00 : Remise des récompenses/goodies et goûter







<u>Informations complémentaires :</u>

Pour les athlètes engagés dans le championnat :

- avoir sa licence compétitive 2021/2022 le jour J
- prévoir des épingles à nourrice pour accrocher le dossard
- avoir son matériel (tenue, running ou pointes, bouteille d'eau ou gourde)
- connaître en partie le règlement Para Athlétisme Adapté

Pour les participants inscrits sur les Jeux Athlétiques SAJ :

- prévoir une tenue adéquate et une paire de running

Modalités d'inscription:

La fiche d'inscription complétée est à retourner <u>avant le lundi 28 mars 2022</u> par mail à sportadapte.paysdelaloire@gmail.com



COMITÉ DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ 72

MAISON DES SPORTS
29 BOULEVARD ST-MICHEL - 72000 LE MANS

PDT.CDSA72@GMAIL.COM

AVEC LE SOUTIEN DE





























Championnat interdépartemental Athlétisme SAJ et Jeux Athlétiques SAJ

Maine et Loire/Mayenne/Sarthe

Fiche d'inscription à retourner avant <u>le lundi 28 mars 2022.</u>

Établissement :		Adresse :							
Référent :		N° téléphone :			Mail :				
NOM	Prénom	Date de naissance	Si licencié(e) FFSA N° licence * Classe **		Non licencié(e) FFSA***	Championnat Athlétisme SAJ Épreuves individuelles		Jeux Athlétiques SAJ	
				(AB / BC / CD)	FFSA***	□ oui	(2 maxim ☐ 100m ☐ 400m ☐ 800m ☐ 1000m	um) ☐ Vortex ☐ Poids ☐ Longueur	□ oui □ non
						□ OUI □ NON	□ 100m □ 400m □ 800m □ 1000m	☐ Vortex ☐ Poids ☐ Longueur	□ OUI
						□ oui □ non	□ 100m □ 400m □ 800m □ 1000m	☐ Vortex ☐ Poids ☐ Longueur	□ OUI □ NON
						□ OUI □ NON	□ 100m □ 400m □ 800m □ 1000m	☐ Vortex☐ Poids☐ Longueur	□ OUI □ NON
						□ OUI □ NON	□ 100m □ 400m □ 800m □ 1000m	☐ Vortex☐ Poids☐ Longueur	□ OUI □ NON
						□ OUI □ NON	□ 100m □ 400m □ 800m □ 1000m	☐ Vortex ☐ Poids ☐ Longueur	□ OUI □ NON
						□ OUI □ NON	□ 100m □ 400m □ 800m □ 1000m	☐ Vortex☐ Poids☐ Longueur	□ oui □ non
						□ OUI □ NON	□ 100m □ 400m □ 800m □ 1000m	☐ Vortex ☐ Poids ☐ Longueur	□ OUI □ NON









^{*:} tout type de licence sauf pour ceux engagés dans le championnat Athlétisme SAJ qui doivent avoir une licence compétitive / **: uniquement pour les inscrits au championnat Athlétisme SAJ.

^{*** :} pour les non-licenciés FFSA souscrivant à la licence découverte FFSA, un certificat médical de non contre-indication à la pratique d'une activité physique et sportive est obligatoire.